

L'existentialisme de Sartre, entre dialectique et phénoménologie (2e séance : 26 nov. 2014)

Husserl sur la saisie de l'essence :

« L'intuition empirique, spécialement l'expérience, est la conscience d'un objet individuel ; par son caractère intuitif « elle fait accéder l'objet au rang de donnée » ; par son caractère de perception elle en fait une donnée originaire ; par elle nous avons conscience de saisir l'objet « de façon originaire », dans son ipsité (Selbstheit) « corporelle ». De même l'intuition de l'essence est la conscience de quelque chose, d'un « objet », d'un quelque chose sur quoi se dirige le regard de l'intuition et qui est « donné en personne » (Selbstgegeben) dans cette intuition. » (*Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologiques pures*, tome 1 : *Introduction générale à la phénoménologie pure*, trad. Paul Ricœur, Gallimard, Tel, 1950, chap. 1, § 3)

Id. sur la liaison de l'existence individuelle et de l'essence :

« L'intuition de l'essence a ceci de particulier qu'elle suppose à sa base une part importante d'intuition portant sur l'individu, à savoir qu'un individu apparaisse, qu'on en ait un aperçu ; mais cet individu n'est ni saisi, ni aucunement posé comme réalité ; en conséquence il est certain qu'il n'est pas d'intuition de l'essence, si le regard n'a pas la libre possibilité de se tourner vers un individu « correspondant », et si on ne peut former, pour l'illustrer, une conscience d'exemple ; de même en retour il n'est pas d'intuition de l'individu sans qu'on ne puisse mettre en œuvre librement l'idéation et, ce faisant, diriger le regard sur l'essence correspondante que la vue de l'individu illustre d'un exemple. » (*ibid.*)

La réduction phénoménologique

E. Husserl, *Méditations cartésiennes. Introduction à la phénoménologie*, trad. G. Peiffer et E. Levinas, Paris, Vrin, 1953, p. 22-23 (conférences prononcées en 1929 à la Sorbonne).

« L'épochè phénoménologique, telle que l'exige de nous la marche des méditations cartésiennes purifiées, inhibe la valeur existentielle du monde objectif et par là l'exclut totalement du champ de nos jugements. Il en est de même de la valeur existentielle de tous les faits objectivement constatés par l'expérience externe aussi bien que de ceux de l'expérience interne. Pour moi, sujet méditant, placé et persistant dans l'épochè, et me posant ainsi comme source exclusive de toutes les affirmations et de toutes les justifications objectives, il n'est donc ni moi psychologique ni phénomènes psychiques au sens de la psychologie, c'est-à-dire compris comme des éléments réels d'êtres humains (psychophysiques).

Par l'épochè phénoménologique, je réduis mon moi humain naturel et ma vie psychique — domaine de mon expérience psychologique interne — à mon moi transcendantal et phénoménologique, domaine de l'expérience interne transcendantale et phénoménologique. [...]

Si le moi réduit n'est pas une partie du monde, de même, inversement, le monde et les objets du monde ne sont pas des parties réelles de mon moi. On ne peut les trouver dans ma vie psychique à titre de parties réelles de cette vie, comme un complexe de données sensorielles ou d'actes psychiques. Cette *transcendance* appartient au sens spécifique de l'être du monde, encore que nous ne puissions donner à ce « monde » et à ses déterminations aucun autre sens que celui que nous tirons de nos expériences, représentations, pensées, jugements de valeur et actions ; de même que nous ne pouvons justifier l'attribution à ce monde d'une existence évidente qu'en partant de nos propres évidences et de nos propres actes. Si cette « transcendance » d'inhérence irréelle appartient au sens propre du monde, alors le moi lui-même, qui porte le monde en lui à titre d'unité de sens et qui par là même en est une prémisses nécessaire, ce moi s'appelle *transcendantal*, au sens phénoménologique de ce terme. »

L'intentionnalité de la conscience (*Id.*, p. 28) :

« Il est une chose que l'épochè concernant l'existence du monde ne saurait changer : c'est que les multiples *cogitationes* qui se rapportent au « monde » portent *en elles-mêmes* ce rapport ; ainsi, par exemple, la perception de

cette table est, avant comme après, perception de cette table. Ainsi, tout état de conscience en général est, en lui-même, conscience de quelque chose, quoi qu'il en soit de l'existence réelle de cet objet et quelque abstention que je fasse, dans l'attitude transcendante qui est mienne, de la position de cette existence et de tous les actes de l'attitude naturelle. Par conséquent, il faudra élargir le contenu de l'*ego cogito* transcendantal, lui ajouter un élément nouveau et dire que tout *cogito* ou encore tout état de conscience « vise » quelque chose, et qu'il porte en lui-même, en tant que « visé » (en tant qu'objet d'une intention) son *cogitatum* respectif. Chaque *cogito*, du reste, le fait à sa manière. La perception de la « maison » « vise » (se rapporte à) une maison — ou, plus exactement, telle maison individuelle — de la manière perceptive ; le souvenir de la maison « vise » la maison comme souvenir ; l'imagination, comme image ; un jugement prédicatif ayant pour objet la maison « placée là devant moi » la vise de la façon propre au jugement prédicatif ; un jugement de valeur surajouté la viserait encore à sa manière, et ainsi de suite. Ces états de conscience sont appelés états *intentionnels*. Le mot *intentionnalité* ne signifie rien d'autre que cette particularité foncière et générale qu'à la conscience d'être conscience *de* quelque chose, de porter, en sa qualité de *cogito*, son *cogitatum* en elle-même. »

Sartre, *L'Être et le néant*, p. 17-19 :

« Toute conscience, Husserl l'a montré, est conscience *de* quelque chose. Cela signifie qu'il n'est pas de conscience qui ne soit *position* d'un objet transcendant, ou, si l'on préfère, que la conscience n'a pas de « contenu ». [...] Une table n'est pas *dans* la conscience, même à titre de représentation. Une table est *dans* l'espace, à côté de la fenêtre, etc. L'existence de la table, en effet, est un centre d'opacité pour la conscience ; il faudrait un procès infini pour inventorier le contenu total d'une chose. Introduire cette opacité dans la conscience, ce serait renvoyer à l'infini l'inventaire qu'elle peut dresser d'elle-même, faire de la conscience une chose et refuser le cogito. La première démarche d'une philosophie doit donc être pour expulser les choses de la conscience et pour rétablir le vrai rapport de celle-ci avec le monde, à savoir que la conscience est conscience positionnelle *du* monde. Toute conscience est positionnelle en ce qu'elle se transcende pour atteindre un objet, et elle s'épuise dans cette position même : tout ce qu'il y a d'intention dans ma conscience actuelle est dirigé vers le dehors, vers la table ; toutes mes activités judicatives ou pratiques, toute mon affectivité du moment se transcendent, visent la table et s'y absorbent.[...]

Pourtant la condition nécessaire et suffisante pour qu'une conscience connaissante soit connaissance *de* son objet, c'est qu'elle soit conscience d'elle-même comme étant cette connaissance. [...] Cela ne suffit certes pas pour me permettre d'affirmer que cette table existe *en soi* — mais bien qu'elle existe *pour moi*. [...] Cette conscience spontanée de ma perception est constitutive de ma conscience perceptive. En d'autres termes, toute conscience positionnelle d'objet est en même temps conscience non positionnelle d'elle-même. »

Id., p. 28-29 :

« Dire que la conscience est conscience de quelque chose cela signifie qu'il n'y a pas d'être pour la conscience en dehors de cette obligation précise d'être intuition révélatrice de quelque chose, c'est-à-dire d'un être transcendant. Non seulement la subjectivité pure échoue à se transcender pour poser l'objectif, si elle est donnée d'abord, mais encore une subjectivité « pure » s'évanouirait. Ce qu'on peut nommer proprement subjectivité, c'est la conscience (de) conscience. Mais il faut que cette conscience (d'être) conscience se qualifie en quelque façon et elle ne peut se qualifier que comme intuition révélatrice, sinon elle n'est rien. Or, une intuition révélatrice implique un révélé. La subjectivité absolue ne peut se constituer qu'en face d'un révélé, l'immanence ne peut se définir que dans la saisie d'un transcendant. [...]

La conscience est un être dont l'existence pose l'essence, et, inversement, elle est conscience d'un être dont l'essence implique l'existence, c'est-à-dire dont l'apparence réclame *d'être*. »